

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 1^{ER} AVRIL 2019**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 1^{er} avril 2019 à la salle du Conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, à compter de 19 h 30.

Présents sont Madame la Conseillère Rita D. Turriff et Messieurs les Conseillers Luc Hamelin, Raynald Banville et Simon Brochu formant quorum sous la présidence de la pro-mairesse, Mme Martine Bouchard.

Est aussi présent : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION #19-04-37
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que l'assemblée du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30.

RÉSOLUTION #19-04-38
ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. **Ouverture et présences**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Approbation du procès-verbal de :**
 - 3.1 La séance régulière tenue le 11 mars 2019;
4. **Rapports mensuels des sous-comités :**
 - 4.1 Conseil d'arrondissement;
 - 4.2 Comité local de développement;
 - 4.3 Comité des Loisirs;
 - 4.4 Comité d'embellissement.
5. **Trésorerie**
 - 5.1 Comptes payables du mois de février 2019;
 - 5.2 Résolution d'adjudication – emprunt par billets;
 - 5.3 Résolution de concordance et de courte échéance – emprunt par billets;
 - 5.4 Don de 50 \$ à la Maison Marie-Élisabeth en lieu de fleurs;
6. **Administration**
 - 6.1 Rapport annuel portant sur l'application du règlement de gestion contractuelle;
 - 6.2 Nommer un représentant sur la Stratégie jeunesse de La Mitis;
7. **Travaux publics**
 - 7.1 Achat d'un camion au Travaux publics;
 - 7.2 Demande au député concernant le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;
8. **Service incendie et sécurité civile**

NIL
9. **Loisirs et cultures**
 - 9.1 Fonds de visibilité Innergex - Cartier 2019;
 - 9.2 Défi Osentreprendre;
10. **Urbanisme**

NIL
11. **Périodes de questions**
12. **Levée de la séance**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE:

3.1 La séance régulière tenue le 11 mars 2019.

RÉSOLUTION #19-04-39
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 11 MARS 2019

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 11 mars

au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal tel que déposé.

4. RAPPORTS MENSUELS DES SOUS-COMITÉS.

4.1 Conseil d'arrondissement MacNider

Mme Rita D. Turriff, membre du conseil d'arrondissement MacNider mentionne les sujets qui ont été traités à l'assemblée du 11 mars 2019, soit :

- Liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes;
- Approuver le budget 2019 de l'OMH de Métis-sur-Mer;
- Accompagnement occasionnel par le Service en ressources humaines et relations du travail de la FQM;
- Approuver le rapport annuel du service incendie;
- Approuver la graduation de deux pompiers à titre de lieutenant;
- Dons demandés de l'école du Mistral, département d'harmonie enrichie;

La date de la prochaine réunion est le lundi 6 mai 2019 à 18h30 à la salle du conseil municipal.

4.2 Comité de développement

Il y aura une rencontre le 2 avril à 19h00 chez Mme Brigitte Morin. Il y sera question de l'organisation de Métis-sur-Mer en fête. Aussi, une rencontre est prévue le 8 avril au Centre des Loisirs à 19h00 afin de former un sous-comité pour traiter du développement économique dans un contexte d'urgence climatique.

4.3 Comité des Loisirs

Rien de nouveau.

4.4 Comité d'embellissement

Il y aura une rencontre avec Heritage Bas-St-Laurent bientôt afin de discuter de l'exposition au Town Hall pour cet été.

5. TRÉSORERIE

5.1 Comptes fournisseurs.

RÉSOLUTION #19-04-40 **COMPTES FOURNISSEURS**

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés pour février 2019 pour un montant de 149 371.30 \$ adopte la liste des comptes à payer de février 2019 pour un montant de 39 921.79 \$ et autorise le trésorier à faire le paiement de ces comptes.

5.2 Résolution d'adjudication – emprunt par billets.

RÉSOLUTION #19-04-41 **RÉSOLUTION D'ADJUDICATION – EMPRUNT PAR BILLETS**

Date d'ouverture :	1 ^{er} avril 2019	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 6 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	8 avril 2019
Montant :	631 800 \$		

ATTENDU QUE la Ville de Métis-sur-Mer a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 8 avril 2019, au montant de 631 800 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

32 800 \$	2,25000 %	2020
33 800 \$	2,30000 %	2021
35 100 \$	2,40000 %	2022
36 300 \$	2,50000 %	2023
493 800 \$	2,60000 %	2024

Prix : 98,65800

Coût réel : 2,89940 %

2 - CD DE MONT-JOLI - EST DE LA MITIS

32 800 \$	2,93000 %	2020
33 800 \$	2,93000 %	2021
35 100 \$	2,93000 %	2022
36 300 \$	2,93000 %	2023
493 800 \$	2,93000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,93000 %

3 - BANQUE ROYALE DU CANADA

32 800 \$	3,11000 %	2020
33 800 \$	3,11000 %	2021
35 100 \$	3,11000 %	2022
36 300 \$	3,11000 %	2023
493 800 \$	3,11000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,11000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Ville de Métis-sur-Mer accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 8 avril 2019 au montant de 631 800 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 10-51. Ces billets sont émis au prix de 98,65800 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

5.3 Résolution de concordance et de courte échéance – emprunt par billets.

RÉSOLUTION #19-04-42

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE – EMPRUNT PAR BILLETS

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Métis-sur-Mer souhaite emprunter par billets pour un montant total de 631 800 \$ qui sera réalisé le 8 avril 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
10-51	535 700 \$
10-51	96 100 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 10-51, la Ville de Métis-sur-Mer souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu unanimement :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 8 avril 2019;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 8 avril et le 8 octobre de chaque année;
3. les billets seront signés par la mairesse et le secrétaire-trésorier ;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020.	32 800 \$	8 avril
2021.	33 800 \$	8 avril
2022.	35 100 \$	8 avril
2023.	36 300 \$	8 avril
2024.	37 600 \$	8 avril
2024.	456 200 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 10-51 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 8 avril 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

5.4 Don de 50 \$ à la Maison Marie-Élisabeth en lieu de fleurs.

RÉSOLUTION #19-04-42A

DON DE 50 \$ À LA MAISON MARIE-ÉLISABETH EN LIEU DE FLEURS

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu unanimement que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer donne 50 \$ à la Maison Marie-Élisabeth en lieu de fleurs en mémoire de Mme Yolande Michaud-Marcheterre, décédée le 23 mars dernier. Elle a été secrétaire-trésorière pour la municipalité de Les Boules pendant 38 ans et impliquée dans sa communauté jusqu'à son décès.

6. ADMINISTRATION

6.1 Rapport annuel portant sur l'application du règlement de gestion contractuelle.

RÉSOLUTION #19-04-43

RAPPORT ANNUEL PORTANT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte le dépôt du rapport annuel concernant l'application du règlement de gestion contractuelle 2018. Ce rapport est déposé par le directeur général et sera publié sur le site internet de la Ville.

6.2 Nommer un représentant sur la Stratégie jeunesse de La Mitis.

RÉSOLUTION #19-04-44

NOMMER UN REPRÉSENTANT SUR LA STRATÉGIE JEUNESSE DE LA MITIS

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer nomme M. le Conseiller Simon Brochu comme représentant municipal assigné à la Stratégie jeunesse de La Mitis.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Achat d'un camion au Travaux publics.

RÉSOLUTION #19-04-45

ACHAT D'UN CAMION AU TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la Ville a été en appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT QUE Boulevard Cadillac Chevrolet Buick GMC Inc. a offert un camion au meilleur coût;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du règlement sur la gestion contractuelle, Boulevard Cadillac Chevrolet Buick GMC Inc., s'avère le meilleur choix selon le principe de la rotation des fournisseurs;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer acquiert un Chevrolet Silverado 1500 cabine classique 4RM au montant 32 421.99 avant taxes applicables chez Boulevard Cadillac Chevrolet Buick GMC Inc et nomme le directeur général pour signer les documents. Ce montant sera pris à même l'excédent accumulé non-réservé.

7.2 Demande au député concernant le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

RÉSOLUTION #19-04-46

DEMANDE AU DÉPUTÉ CONCERNANT LE PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE l'enveloppe budgétaire du programme « Aide à l'amélioration du réseau routier » est répartie par circonscription électorale provinciale;

CONSIDÉRANT QUE cette répartition est faite en fonction du nombre de kilomètres de routes locales, soit plus de 45 km pour la Ville de Métis-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE les députés, en collaboration avec les municipalités et les MRC, établissent une programmation annuelle des travaux d'amélioration en privilégiant le réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE certaines voies publiques asphaltées de Métis-sur-Mer nécessitent un resurfacement;

CONSIDÉRANT QUE certaines voies publiques gravelées de Métis-sur-Mer nécessitent, au-delà de l'entretien régulier, un rechargement de gravier;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer demande une aide à M. Pascal Bérubé, député de Matapédia-Matane, d'un montant de 25 000 \$, dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2019 », afin de procéder au rechargement et au nivelage d'une partie du 4^e rang ouest, de l'asphaltage d'une partie de la rue Astle sur une longueur de 115 mètres, de l'asphaltage de certaines parties de la rue Beach et de l'asphaltage de la rue Principale sur une longueur de 100 mètres.

8. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

NIL

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Fonds de visibilité Innergex - Cartier 2019.

RÉSOLUTION #19-04-47

FONDS DE VISIBILITÉ INNERGEX - CARTIER 2019

CONSIDÉRANT QUE selon l'entente signée par Cartier Énergie Éolienne et la Ville de Métis-sur-Mer concernant le « Fonds de visibilité », la municipalité doit présenter par résolution ses recommandations de projets pour le développement social et communautaire pour un montant de 5 203.13 \$ pour 2019,

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Innergex a acquis Cartier Énergie Éolienne;

POUR CE MOTIF,

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer recommande à Innergex le versement des sommes suivantes aux organismes à but non lucratif de la municipalité :

<u>ORGANISME</u>	<u>OBJET</u>	<u>MONTANT SOUMIS</u>
ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE DE MÉTIS	ÉQUIPEMENTS TOWN HALL	1 703.13 \$
COMITÉ DES LOISIRS	TERRAIN DE JEUX	900 \$
COMITÉ D'EMBELLISSEMENT	EXPOSITIONS AU TOWN HALL PLATES-BANDES	450 \$
FABRIQUE NOTRE DAME DE LA COMPASSION	IMPRESSION ET DISTRIBUTION DU FEUILLET PAROISSIAL	650 \$
CLD DE MÉTIS-SUR-MER	MÉTIS-SUR-MER EN FÊTE	1 000 \$
CLUB DES 50 ANS ET PLUS	PROJETS DE VOYAGES RÉGIONAUX	500 \$
TOTAL		5 203.13 \$

9.2 Défi Osentreprendre.

RÉSOLUTION #19-04-48 DÉFI OSENTREPRENDRE

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Barville et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer verse à Développement Mitis (Défi OSEntreprendre) un montant de 50 \$ afin de contribuer à défrayer les coûts de la soirée ainsi que ceux de la remise des bourses et des certificats.

10. URBANISME

NIL

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19h50 et s'est terminée à 20h00.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #19-04-49 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Conseiller Simon Brochu propose que la présente séance soit levée à 20h00.

Carolle-Anne Dubé, Mairesse

Stéphane Marcheterre,
Directeur Général et secrétaire-trésorier